

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22048080

Président de l'entreprise de Liège avec son
de l'entreprise de Liège avec son

06 AVR. 2022

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0422 134 397**

Nom

(en entier) : **PIETTE LEMILLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue des deux puissances 76 A à 5190 Jemeppe sur sambre**

Objet de l'acte : Renouvellement mandats

Extrait du PV du 05/04/2022

Le président expose que :

1. Renouvellements mandats
2. Mandataire

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'ASSEMBLÉE

Tous les faits exposés par le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets de l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATIONS ET RÉOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1.

L'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, acte le renouvellement des mandats des représentants permanents de :

- PIETTE Valérie, NN 73.10.19-028.35, domiciliée à 5190 Jemeppe-sur-sambre, rue Jean Fichet 1 ;
- PIETTE Jean-Paul, NN 48.03.18-043.58, domicilié à 5060 Sambreville, rue de Chesselet, 85.

Le renouvellement prend cours à partir du 4 mai 2018 jusqu'au 4 mai 2024.

2.

L'assemblée décide d'octroyer un mandat spécial à la société Experia, représentée par Madame DELGADO, située à Chaussée de Charleroi n°47 à 6220 Fleurus, pouvant agir seule et avoir pouvoir de substitution, afin de publier, lorsque cela est requis, les résolutions susmentionnées aux Annexes du Moniteur Belge, de représenter la Société relativement à ce qui précède auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et de signer tous les documents nécessaires ou utiles, de faire toutes les inscriptions et déclarations et en général, de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution de leur mandat.

PIETTE JEAN-PAUL ANDRE

Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2022 - Annexes du Moniteur belge